

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 31 MAI 2010

Procès-verbal de la séance régulière du Comité Consultatif d'Urbanisme de Saint-Antoine-sur-Richelieu, tenue au lieu ordinaire des séances, le lundi 31 mai 2010.

SONT PRÉSENTS *Jonathan Chalifoux
Nicole Raymond
Michel Rioux
Raymond Denis
Martin Lévesque, maire
Marc Béland, inspecteur municipal*

SONT ABSENTS *Michel Roy (absence motivée)
Pierre Meyland (absence motivée)*

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

*La séance est ouverte à 19h28 par Nicole Raymond présidente du Comité.
Marc Béland rédige le procès-verbal.*

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ayant pris connaissance de l'ordre du jour

10-05-029

*Il est proposé par Jonathan Chalifoux
appuyé par Michel Rioux
et résolu unanimement*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il suit :

- 1- *Ouverture de la séance*
- 2- *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 3- *Adoption des procès-verbaux – séance du 27 avril 2010*
- 4- *Permis et certificats délivrés*
- 5- *Info-rubrique*
- 6- *Points de discussions*
 - *Demande PPCMOI, lot 275-1, 1374, rang du Brûlé*
 - *PIIA, 1036,1038, rue du Rivage*
 - *Finalisation conformité au SAR, réglementation d'urbanisme*
- 7- *Divers*
 - *Jardins St-Antoine, branchement Hydro-Québec*
 - *Inventaire des bâtiments patrimoniaux par la MRC*

8- Prochaine rencontre

9- Levée de la séance

Adoptée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

- SÉANCE DU 27 avril 2010

10-05-030

*Il est proposé par Michel Rioux
appuyé par Jonathan Chalifoux
et résolu unanimement*

QUE le procès-verbal de la séance du 27 avril 2010 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

Suivi :

Points à l'ordre du jour.

4. PERMIS ET CERTIFICATS DÉLIVRÉS

2010-037	<i>Chantal Denis 955, rue du Rivage</i>	<i>Piscine creusée</i>
2010-038	<i>Pierre Rondeau 532, rang de l'Acadie</i>	<i>Drainage & nivellement</i>
2010-039	<i>Camille Girouard 1652, chemin du Rivage</i>	<i>Démolition silos</i>
2010-040	<i>Yvon Plante 1798, rang du Brûlé</i>	<i>Brûlage</i>
2010-041	<i>Jonathan Chalifoux 75, rue Marie-Rose</i>	<i>Piscine hors terre</i>
2010-042	<i>Françoise Ballagny 716, chemin du Rivage</i>	<i>Rénovations extérieures</i>
2010-043	<i>Mario Marchessault 1220, rang du Brûlé</i>	<i>Bâtiment accessoire</i>
2010-044	<i>Pascal Blais 1186, rue du Moulin-Payet</i>	<i>Nouvelle résidence</i>
2010-045	<i>Chantal Denis 955, rue du Rivage</i>	<i>Rénovation extérieure</i>

2010-046	<i>Sylvio Jacques 912, rang de l'Acadie</i>	<i>Toiture</i>
2010-047	<i>Patrick Bacon 1748, chemin du Rivage</i>	<i>Bâtiment accessoire</i>
2010-048	<i>Martin Desfossés 27, rue Adélarde-Courtemanche</i>	<i>Piscine hors terre</i>
2010-049	<i>Diane Mauger 1048, rue du Rivage</i>	<i>Brûlage</i>
2010-050	<i>Michel Rioux 944, rang de l'Acadie</i>	<i>Brûlage</i>
2010-051	<i>Lise Ferland Kelly 2005, chemin du Rivage</i>	<i>Démolition roulottes</i>
2010-052	<i>Laurent Simon 62, rue des Saules</i>	<i>Remise</i>
2010-053	<i>Denis Bernier 1855, rang du Brûlé</i>	<i>Coupe d'arbres sélective</i>
2010-054	<i>Denis Bernier 1855, rang du Brûlé</i>	<i>Piscine hors terre</i>
2010-055	<i>Claude Beauchemin 42, chemin Monseigneur Gravel</i>	<i>Rénovation extérieure</i>
2010-056	<i>Denis Lacasse 1190, rue du Moulin-Payet</i>	<i>Piscine hors terre</i>
2010-057	<i>Éric Raissac 986, rue du Rivage</i>	<i>Remise</i>
2010-058	<i>Marcel Dupont 1156, rue du Rivage</i>	<i>Rénovation extérieure</i>
2010-059	<i>France Lafontaine 1043, rue du Rivage</i>	<i>Rénovation extérieure</i>
2010-060	<i>Carole Bertrand 242, rang de l'Acadie</i>	<i>Piscine hors terre</i>
2010-061	<i>Carole Bertrand 242, rang de l'Acadie</i>	<i>Rénovation intérieure</i>
2010-062	<i>Serge Jetté 1184, rue du Rivage</i>	<i>Rénovation int. & ext.</i>

5. **INFO-RUBRIQUE**

Réglementation d'urbanisme.

6. POINTS DE DISCUSSIONS

- ***Demande PPCMOI, lot 275-1, 1374, rang du Brûlé***

Le demandeur dont la demande de dérogation mineure avait été refusée fait valoir que l'agrandissement effectué s'intègre bien au bâtiment et le met en valeur et qu'il n'y a aucun impact sur le voisinage.

10-05-031

*Il est proposé par Michel Rioux
appuyé par Jonathan Chalifoux
et résolu unanimement*

QUE le comité recommande au Conseil d'accepter le projet tel que construit compte tenu des critères prévus au règlement de PPCMOI.

Adoptée

- ***PIIA, 1036-1038, rue du Rivage***

Les membres du Comité prennent connaissance du projet dont les usages sont conformes à la réglementation dans la zone ainsi que de la rénovation prévue de la façade du bâtiment et de l'aménagement extérieur en cour avant.

10-05-032

*Il est proposé par Michel Rioux
appuyé par Jonathan Chalifoux
et résolu unanimement*

QUE le comité recommande au Conseil d'autoriser le projet présenté avec la suggestion de prévoir l'ajout d'un écran végétal côté sud de la terrasse pour limiter la propagation du son vers le voisinage.

Adoptée

- ***Finalisation conformité au SAR, réglementation d'urbanisme***

Le secrétaire du Comité informe les membres des éléments contenus aux projets de règlements pour finaliser la conformité au schéma. Il s'agit principalement de corrections d'erreurs cléricales ou de coordination entre divers points des règlements. Il y a deux ajouts nouveaux, soit l'agrandissement de la zone P-1 pour y inclure le bureau de poste et le 24, Marie-Rose, ainsi qu'une disposition interdisant l'entreposage de déchets radioactifs sur le territoire.

7. DIVERS

- ***Jardins St-Antoine, branchement Hydro-Québec***

Les membres sont informés que le promoteur a demandé à ce que le branchement électrique des bâtiments soit réalisé par câblage aérien au

lieu de souterrain comme indiqué dans la résolution d'acceptation du projet par le Conseil. Les raisons invoquées sont le coût important par unité (+ 5000\$) et surtout des délais de l'ordre de 4 mois pour un branchement souterrain par Hydro-Québec compte tenu d'un changement dans le traitement administratif de ces demandes et que eux unités sont à livrer pour le 1^{er} juillet.

Les membres du Comité indiquent que la solution d'un branchement temporaire peut être envisagée et que le branchement permanent pourrait se faire plus tard.

- ***Projet d'inventaire du patrimoine bâti par la MRC.***

Michel Rioux indique qu'il s'est informé sur le projet d'inventaire en préparation par la MRC. Il en a également discuté avec les membres de la SHEC. Selon ses informations, le projet serait davantage axé sur l'aspect historique des immeubles au lieu d'être axé sur les valeurs architecturales des bâtiments.

Les membres sont également informés que, concernant le projet de modification au schéma prévoyant que les bâtiments agricoles d'intérêt pourraient servir d'entrepôt à d'autres fins que l'agriculture, dans le but de générer un revenu permettant de les préserver et sauvegarder de la démolition, il semble que cette option ne sera pas retenue dans la révision du schéma.

8. PROCHAINE RENCONTRE

La date prévue est le mardi 29 juin, mais Nicole Raymond ne pourra y assister, étant absente du 15 juin au 8 juillet.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé ;

10-05-033

*Il est proposé par Jonathan Chalifoux
appuyé par Michel Rioux
et résolu unanimement*

QU'à 20 :32 la séance soit levée.

Adoptée

*Nicole Raymond
Présidente*

*Marc Béland
Inspecteur municipal*